

Aux comités des communautés juives et des associations faitières ainsi qu'aux représentantes et représentants des organisations de soutien

Déclarations et conclusions du 1^{er} Parlement des Jeunes Juifs de Suisse

Madame, Monsieur

Le présent courrier a pour but de vous informer à propos de jewpa – le 1^{er} Parlement des Jeunes Juifs de Suisse – et des conclusions auxquelles il a abouti. Le dimanche 31 mars 2019, plus de 50 jeunes juifs, âgés de 16 à 35 ans, se sont retrouvés dans la salle du Grand Conseil du canton d'Argovie. Durant huit heures, ils ont débattu des sujets importants préoccupant la communauté juive en matière de structures communautaires, de jeunesse, de religion, de politique et de finances.

Méthodologie



Le programme a été développé et mis au point par une commission préparatoire dont faisaient partie le secrétaire général de la FSCI, un membre du Comité de la ICZ, un membre du Comité de la JLG, l'ancienne vice-présidente de la IGB ainsi que des représentants d'étudiants de la Suisse alémanique et romande. Leur mission était d'élaborer un programme et, sur la base des expériences faites dans les communautés, de définir les champs thématiques. Afin de ne pas fausser les résultats du Parlement, ils ont veillé à écarter les opinions personnelles ou les positions de fond.

À l'automne 2018, toutes les communautés affiliées à la FSCI ou à la PJLS ont été informées du projet et leur aide a été sollicitée. Certaines communautés ont entendu cet appel et ont offert leur soutien, d'autres n'ont pas réagi malgré plusieurs prises de contact (courrier, e-mail, téléphone).

Le jewpa a été annoncé sur tous les canaux possibles (entre autres, par courrier postal et newsletter des communautés, sur Facebook et Instagram, dans le newsmail de la FSCI, les médias et par contacts personnels) afin de permettre l'accès au plus grand nombre d'intéressés. Tous les courants religieux et politiques du judaïsme suisse ont été approchés et cet événement était ouvert à tous. D'une importance décisive pour conférer une certaine légitimité à ce Parlement, cette démarche correspond aux directives constitutives d'une culture démocratique à laquelle les organisateurs sont très attachés. C'est pourquoi nous avons offert aux participantes et participants de leur rembourser les frais de déplacement ; en outre, les mets proposés dans le cadre de l'événement étaient strictement cashers (sous l'égide de la IRGZ). Le processus a été patronné par le secrétaire général et le responsable Leadership de la FSCI. Dimanche, les jeunes adultes ont été épaulés par des politiciens expérimentés – dont trois conseillers nationaux – et guidés dans les processus politiques. De plus, la commission religieuse a été accompagnée par un rabbin orthodoxe qui a répondu à ses questions.



Participant·es et participant·s

Les 64 personnes qui s'étaient inscrites appartenaient à 12 communautés juives de Suisse. Les groupes les plus larges étaient celui de la ICZ (Zürich), celui de la CILV (Lausanne) et celui de la CIG (Genève). Mais même de plus petites communautés étaient représentées, entre autres par des personnes de Baden, Winterthur, Fribourg, Soleure et Berne. Le nombre de participants non adhérents à une communauté (parmi eux également des expats) s'élevait à 20% et celui des membres de communautés libérales à 15%.



On peut donc dire que 65% des participants appartenaient aux communautés de la FSCI. Sous-représentées étaient la IGB (du fait d'un mariage à Bâle) et les communautés de stricte obédience orthodoxe. Mais aucun courant n'était surreprésenté car 20% des non membres affichaient différentes orientations.

À notre grand regret, le nombre des participant·es et participant·s a été inférieur à nos attentes (quelques personnes ont dû se désister à la dernière minute pour cause de maladie). Nombre de personnes ont hésité à s'inscrire, les principales raisons étant le temps nécessaire à cet engagement (près de huit heures de travail politique un dimanche, jour férié), le format encore peu connu et l'idée que cela « ne changerait rien de toute façon ». Cette désillusion politique nous semble préoccupante car il est dans l'intérêt de toutes les personnes impliquées d'écouter la jeune génération et de la faire participer activement à la vie juive.

Objectifs

L'objectif du Jewpa est de donner une voix aux futures générations et de les questionner sur leur vie de Juifs et leur position face aux institutions. Les informations recueillies sont transmises aux communautés et aux associations faïtières avec ce document. Le Jewpa n'a **aucune compétence de décision** et il revient aux communautés et aux associations faïtières de tirer leurs propres enseignements des résultats présentés. Le Jewpa a l'ambition d'être une plateforme ouverte à la réflexion, à la discussion et à la libre expression d'opinions. Il donne aux institutions un aperçu de l'univers de pensée des jeunes qui, par ailleurs, sont des membres potentiels. Enfin, il éclaire les raisons expliquant l'insatisfaction ou le refus d'adhérer à une communauté.



Déroulement et résultats

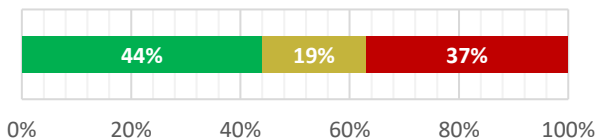
Tout d'abord, les participantes et participants ont choisi la présidente du Parlement, qui a dirigé les débats en plénière et qui, pour une raison d'impartialité, ne devait pas appartenir aux organisateurs. Puis les cinq champs thématiques (structures des communautés, jeunesse, religion, politique et finances) ont été présentés, à la suite de quoi on pouvait s'inscrire dans les commissions correspondantes. Chacune d'elles nommait un/e représentant/e en son sein, chargé/e de la présider. Les organisateurs n'ont pas pris part aux débats et se sont abstenus de faire des déclarations de fond. Pour chacun des champs thématiques, une fiche d'information était livrée aux participantes et participants, qui donnait un aperçu de la situation actuelle en Suisse. Les commissions ont défini leurs priorités en toute autonomie et ont fait des propositions à l'intention de la plénière, où elles ont été discutées et mises au vote.



Les pages suivantes présentent les propositions et les résultats de vote ainsi qu'en bref, le résumé des discussions sur lesquelles ils se fondent :

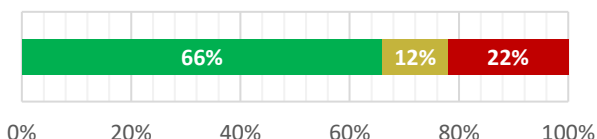
Structures des communautés

Approuvée à 44% : La revendication d'une « adhésion light » (dotée de droits limités), qui ne soit pas liée au statut halachique de la personne.



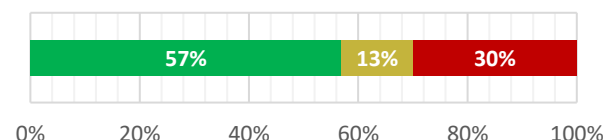
La discussion s'est articulée autour de l'adhésion à une communauté, respectivement de l'intégration des personnes et minorités juives non halachiques (p.ex. juifs de père, jeunes candidats au guiyour, etc.). Bien qu'ils se sentent étroitement liés aux communautés, ces groupes n'ont souvent aucune possibilité de jouer un rôle constructif au sein des institutions.

Approuvé à 66% : Les membres de moins de 35 ans devraient obtenir une réduction de leur cotisation s'ils s'engagent activement dans la communauté et font du volontariat.



D'après la commission, le montant des cotisations est souvent dissuasif pour les jeunes salariés (surtout sans enfants) et les activités de volontariat trop peu appréciées. Même lorsqu'une personne consacre beaucoup de temps à la communauté, elle doit s'acquitter de la pleine cotisation, en plus de son investissement en temps et bien qu'elle ne soit pas dédommée. C'est pourquoi l'idée a émergé de demander une réduction de la cotisation en contrepartie du volontariat. En plénière, la mention « moins de 35 ans » a été ajoutée à la majorité, pour alléger les dépenses des étudiantes et étudiants ainsi que des jeunes professionnels à faible revenu.

Approuvé à 57% : Les communautés devraient repenser à la prise en charge des jeunes, potentiellement membres, et adopter une approche proactive. Il faudrait que les communautés informent mieux les jeunes et aillent à leur rencontre.

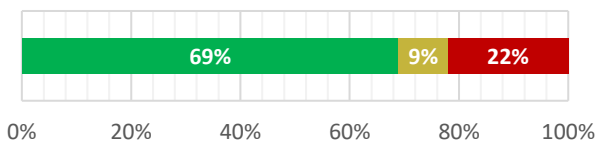


Il s'agissait de thématiser la prise en charge des jeunes membres potentiels (en Suisse romande surtout) : l'adhésion est souvent présentée de façon insuffisante. Au sortir des associations de jeunesse, les jeunes de 18 ans ne font souvent plus partie de la vie

communautaire. Il faudrait plutôt enregistrer les coordonnées des mineurs et les contacter personnellement dès qu'ils atteignent leur majorité pour les inviter, par exemple, à une rencontre des nouveaux membres.

Jeunesse

Approuvé à 69% : La FSCI devrait créer une plateforme nationale où seraient représentées toutes les organisations de jeunesse, estudiantines ou d'animateurs et d'animatrices. Une équipe professionnelle devrait organiser des événements nationaux en coopération avec les associations et les communautés (à l'exemple de l'Allemagne).

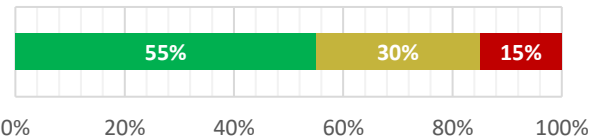


Lors de la discussion, ont été critiqués le fait que les diverses organisations collaborent trop peu et le fait que souvent, la politique locale est un obstacle (exemple : à Genève, les différends entre l'association des étudiants et la CIG). De plus, l'aide financière est souvent soumise à des conditions trop strictes. Enfin, il faudrait créer une transition plus souple entre l'âge des associations de jeunesse et l'âge adulte. En ce qui concerne les grands événements, on prend pour exemples le Jugendkongress ou le Jewrovision allemands (tous deux organisés par le Conseil central des Juifs d'Allemagne). Ils sont ouverts aux jeunes de toutes les communautés (le JUKO est soutenu par les communautés libérales et orthodoxes). De tels événements sont possibles en Suisse et, comme l'a démontré le Purim-Schabbaton avec ses 600 participants, ils répondent aussi à une demande. En même temps, les maigres services offerts aux jeunes par les communautés libérales ont aussi été critiqués.

Religion

Approuvé à 55% : Premièrement, une adhésion (religieusement limitée) ou quelque chose d'approchant pour les partenaires non juifs des membres de communautés. Deuxièmement, un allègement pour les mineurs juifs de père, candidats au guiyour, éduqués dans la religion juive (p.ex.

guiyour katan, cours Bar/Bat-Mitzva). Troisièmement, en général, davantage de transparence dans le processus du guiyour des communautés.



Les sujets ont fait l'objet de controverses, cependant une majorité s'est prononcée pour plus de transparence et des règles plus claires en relation avec le guiyour. Les rabbins devraient informer de façon ouverte sur leurs exigences. De même, les enfants d'unions de personnes de deux religions différentes devraient être mieux intégrés et activement soutenus sur la voie du judaïsme. Que les communautés s'ouvrent aux conversions devrait cependant se faire dans le respect des traditions et de la religion juives.

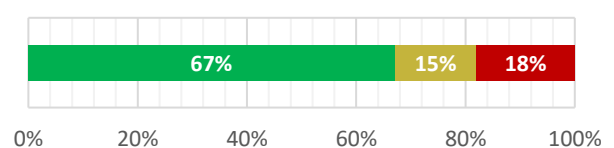
Rejetée au sein de la commission déjà, l'idée que les enfants dont seul le père est juif soient directement reconnus.

L'opinion de cette minorité était que la seule filiation maternelle était dépassée à notre époque.



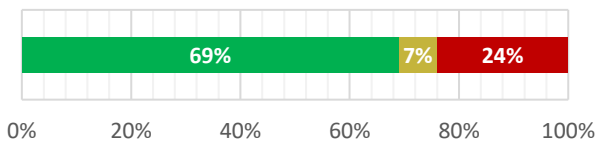
Politique et demandes adressées à la FSCI/PJLS

Approuvé à 67% : Sur le plan politique, la collaboration entre la FSCI et la PJLS devrait être renforcée par la création d'un label commun, afin de parler d'une seule voix face à l'opinion publique, celle de tous les Juifs de Suisse.



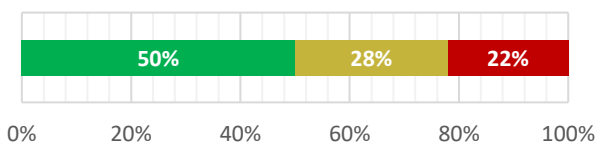
Les juifs suisses devraient faire front commun à l'extérieur. Les différents logos et institutions désorientent le monde politique et la population car ils dénotent la mésentente. Les querelles internes entre juifs ne devraient pas être portées sur la place publique.

Approuvé à 69% : La FSCI et la PJLS devraient s'impliquer davantage au sein de la communauté juive et soutenir des projets au niveau local.



Les associations faitières se contentent de faire de la politique et de s'occuper des relations publiques, mais s'impliquent peu dans des projets destinés aux Juifs. Or elle devrait aussi soutenir activement les projets des communautés afin de créer une offre nationale plus large, accessible à tous les membres, et de renforcer la collaboration entre communautés.

Approuvé à 50% : La FSCI et la PJLS devraient édicter une charte affirmant les valeurs auxquelles adhèrent les deux fédérations.

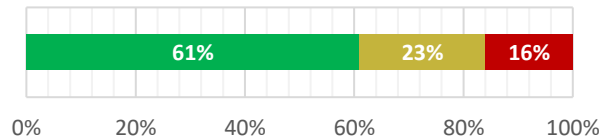


La discussion qui sous-tend ce point concerne la position politique adoptée par les associations faitières par rapport aux diverses positions des membres et des communautés (p.ex. en lien avec les votations suisses). La charte devrait refléter la position des Juifs sur les questions générales de société et donner une orientation aux associations faitières. Ceci pour éviter que leur action ne soit inspirée par la position de leurs comités respectifs plutôt que par celle de leur base.

Finances

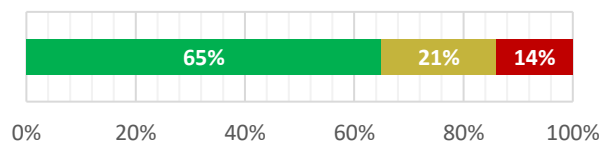
Approuvé à 61% : les communautés devraient créer divers groupes de membres répondant à différents tarifs et services et non opérer selon le principe

« tout ou rien ». À cet effet, elles devraient demander à leurs membres quelles prestations devraient être prioritaires et incluses dans un tarif de base. De plus, il faudrait faire un « test de résistance » pour voir ce qui pourrait être abandonné pour équilibrer le budget ou le diminuer de moitié.



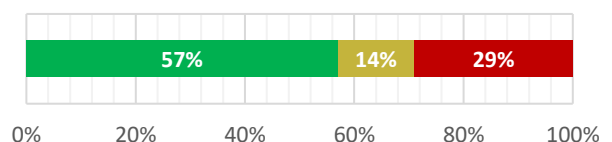
La commission ne voit pas pourquoi des membres aux exigences minimales (p.ex. jeunes adultes sans enfants) devraient financer l'ensemble des prestations dont ils ne profitent pas. Si la différence coûts-bénéfice est trop élevée, ces personnes renonceront totalement à adhérer. Certes, il faut une certaine solidarité au sein de la communauté, mais s'il existe des prestations supplémentaires optionnelles, seuls ceux qui utilisent cette infrastructure ou ces prestations devraient payer davantage. (Commentaire : voir le modèle de la JGB et de son programme d'associés).

Approuvé à 65% : Il faudrait examiner quelles prestations, actuellement tout à fait gratuites ou subventionnées (p.ex. jardin d'enfants ou école), pourraient être en partie financées par des contributions et ainsi alléger les taxes levées sur la communauté.



Exemple : le jardin d'enfants de la ICZ, gratuit pour tous les membres qui, entre temps, offre une gamme de services de plus en plus large et s'est beaucoup agrandi. Une petite proportion de la communauté profite ainsi de manière disproportionnée.

Approuvé à 57% : les communautés devraient baisser le coût des cotisations si les pouvoirs publics assument les coûts de la sécurité.



Suite de la procédure

Ce document est adressé à toutes les communautés juives et aux associations faitières ainsi qu'aux délégués et au Comité central de la FSCI. Nous espérons que les résultats de ce 1^{er} Parlement des Jeunes Juifs de Suisse pourront les aider à préparer l'avenir et qu'ils discuteront et examineront les idées ici exprimées dans un esprit d'ouverture. Dans les médias (entre autres, Tachles, Aargauer Zeitung, kath.ch et Tele M1), l'initiative a été saluée et quant aux réactions des participantes et participants (feed-back oraux et écrits), elles ont été majoritairement très positives. Ainsi, dans l'enquête menée une semaine après l'événement, 81% d'entre eux ont déclaré qu'ils recommanderaient le jewpa à leurs amis.

Nous souhaitons que les opinions, les vœux et les idées des jeunes adultes soient pris au sérieux et tenons à rappeler ici que ces résultats sont de nature purement informative pour les communautés et les associations faitières et que chaque organisation doit en tirer les enseignements qui la concernent en propre. Le 1^{er} Parlement des Jeunes Juifs de Suisse doit être un lieu où règnent la liberté d'expression et les discussions ouvertes. C'est pourquoi ce processus a été accompagné par des spécialistes externes du monde politique. Les organisateurs n'ont donc exercé aucune influence sur les débats.

Pour de plus amples informations

Sur notre site Internet, vous trouverez le programme détaillé, les noms des organisateurs et des experts politiques ainsi que les communiqués de presse : www.jewpa.ch

Remerciements

Pour finir, nous aimerions remercier chaleureusement toutes les personnes impliquées qui ont soutenu le jewpa – le 1^{er} Parlement des Jeunes Juifs de Suisse – financièrement, idéellement, opérationnellement ou par leurs conseils. Nos remerciements vont également aux communautés juives et aux associations faitières ainsi qu'au canton d'Argovie et à tous nos autres sponsors.



MH/MF, 8 mai 2019